



Echo de la mairie n°60 Décembre 2018



Le Château d'Hénin sur Cojeul

EDITO DU MAIRE



La grande veillée organisée à l'occasion du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a permis de rappeler les horreurs de la guerre en général, de mettre à l'honneur les soldats français et étrangers morts pour la France, de ne pas oublier les morts civils et de parler des souffrances de la population d'Hénin sur Cojeul qui, dans la douleur, les privations et les difficultés, a reconstruit notre village pour donner le plus bel avenir à ses enfants.

J'ai été fier et heureux de la mobilisation de la population et de l'implication des enfants et enseignantes, nous étions plus de deux cents ce samedi 10 novembre à rendre hommage à toutes les victimes de la grande guerre.

Les moments de commémoration des guerres passées peuvent paraître désuets mais il est l'occasion de mesurer et de réfléchir à la grande précarité de la paix. L'unité de la nation dans une Europe soudée autour des grandes valeurs que sont liberté, égalité et fraternité est essentielle. Nous n'avons pas trouvé mieux. L'expérimentation de politiques alternatives laisserait trop de place à des lendemains incertains.

Les événements de ces dernières semaines nous interpellent et nous inquiètent sur l'évolution de notre société. Il faut revenir aux dialogues dans une ambiance apaisée, rechercher plus d'égalité pour ne laisser personne au bord du chemin dans un objectif commun de davantage de liberté et de fraternité.

Les fêtes de fin d'années approchent à grands pas ce qui sera autant d'occasions de vous retrouver en famille et entre amis.

Je vous invite à la cérémonie des vœux qui se tiendra le samedi 5 janvier à 19h00 à la salle polyvalente Jean Pierre Defontaine pour un moment d'échanges et de convivialité. Ce sera l'occasion pour moi de mettre à l'honneur Pierre ROUSSEZ, notre nouveau maire honoraire et les récents médaillés du travail.

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année, un joyeux Noël et une bonne année 2019.

Olivier MAURY.



Retour sur la grande veillée

100e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 :

La Grande Veillée à Hénin sur Cojeul



La Grande Veillée du 10 novembre à Hénin sur Cojeul restera un des grands moments dans la vie de notre commune. Plus de 200 personnes avaient répondu à mon appel et celui d'Alain HAEUW, Président de l'Association des Anciens Combattants qui co-présidaient cette cérémonie de commémoration.

Une retraite aux flambeaux avec à sa tête Maurice TABARY, Porte-drapeau et de nombreux enfants nous a conduit au cimetière militaire Rue René Édouard (60 tombes), au monument aux morts, au cimetière militaire Chemin des morts (191 tombes), sur la tombe d'Albert BOISSONNET avant de revenir à la salle polyvalente pour un verre de l'amitié.

Chaque arrêt a été l'occasion de rendre hommage aux soldats morts par milliers, aux soldats blessés et traumatisés à vie, aux civils tués, au courage des populations civiles touchées, disséminées qui ont su reconstruire les villes et les villages et remettre les champs en culture. Des bougies, des coquelicots ou des bleuets confectionnés par les enfants des écoles, des gerbes ont été déposés. Le discours du Président de la République et des textes composés par Alain HAEUW ont mis des mots et des images sur ces 4 années effroyables de la grande guerre et les dures années qui s'en suivirent. Alexandre HAY et Chloé THOMAS nous ont lu le poème d'Aragon « La guerre et ce qui s'en suivit ». Les enfants des écoles nous ont gratifié de chants : God Save the Queens, l'Ode à la joie (Hymne de l'Union Européenne) et la Marseillaise reprise par l'assistance avec beaucoup de ferveur.

M. Christian DESAILLY a rendu un hommage particulier à Albert BOISSONNET inhumé dans le cimetière communal en présence de Mme Dominique DELESCLUSE, son arrière petite nièce.



Le lieutenant Colonel LE TERTRE s'était joint à la cérémonie pour rendre un hommage à son Grand Père maternel, Georges BERGUET blessé lors de la bataille d'Hénin le 2 octobre 1914.

J'ai souhaité insérer les textes lus à cette occasion dans ce numéro de l'Echo de la Mairie en raison de la qualité des textes écrits spécialement par Alain HAEUW qui ont été le fil conducteur de cette cérémonie et ont permis d'imaginer un peu toutes les atrocités de cette grande guerre et pour, également, en garder une trace écrite.

Je tiens à remercier tout particulièrement M. Alain HAEUW, Mme Nathalie BRAULE, Directrice du RPI, Mme Ingrid SERGENT, Professeures des écoles à Hénin sur Cojeul, les enfants du RPI, les membres du Conseil municipal pour la logistique et la sécurité, Mme DELESCLUSE et Le Lieutenant Colonel LE TERTRE qui ont fait le déplacement, M. DESAILLY ainsi que tous ceux qui se sont associés à l'événement par leur présence, une bougie ou un drapeau. Je vous donne rendez-vous aux prochaines commémorations même si celles-ci n'auront pas toute la même solennité.

Bien sincèrement, Olivier MAURY.

Dépôt des bougies-tempête par les enfants de la commune

Soldat Alfred Henry CAREY, matricule 42307, du Yorkshire Regiment, mort le 2 avril 1917 à 28 ans. Fils de Mme Broad domiciliée à Tiverton dans le Devon. Mari de Mary Ann Kittlety de Bristol ;

Première classe NEWTON, matricule 30422, du Yorkshire Regiment, mort le 2 avril 1917 à 33 ans. Fils de Georges et Mary Newton du village d'East-Ayton dans le Yorkshire nord. Sur la stèle, une inscription « Digne d'un amour éternel » ;

Soldat Herbert GRAINGER, matricule 6060, du Yorkshire Regiment, mort le 2 avril 1917. Mari de Mme G.A. Grainger de Burton-on-Trent, ville des Midlands de l'Ouest ;

Soldat Richard COX, matricule 19423, du Yorkshire Regiment, mort le 2 avril 1917 à 33 ans. Fils de Mme Deborah Oughton de Middlesbrough dans le nord du Yorkshire ;

Soldat Ernest John SCULL, matricule 38879, du Yorkshire Regiment, mort le 2 avril 1917 à l'âge de 39 ans. Frère de Mme Richards de Hurstpierpoint dans le Sussex.



Discours au cimetière anglais du calvaire : « Des jeunes-gens dans la tourmente »

Merci les enfants de nous avoir dit quelques mots sur ces soldats qui reposent à Hénin. Prononcer leur nom comme vous l'avez fait c'est reconnaître, même cent ans après leur mort qu'ils étaient des êtres humains avant que d'être des militaires. C'étaient d'abord de jeunes hommes plein d'espoir en l'avenir, qui vivaient encore chez leurs parents pour les uns, avaient une fiancée ou étaient père de famille. Grâce à vos paroles, Alfred, Herbert, Richard, Ernest et leurs camarades vivent encore dans notre mémoire. Tous ceux qui sont enterrés ici ou dans le cimetière attenant à notre cimetière communal sont tombés en avril 1917 lors de la reprise du village aux Allemands dans le cadre de la bataille d'Arras.

Les jeunes gens de ce cimetière sont pour l'essentiel des « privées », c'est-à-dire des soldats de deuxième classe. Le plus jeune avait 19 ans.

En 1914, l'armée britannique est professionnelle et ne comprend que 250 000 hommes. Le premier corps expéditionnaire envoyé sur le continent, commandé par le général French est fort de 70 000 combattants.

Lord Kitchener, Ministre de la guerre, conscient des effectifs limités eu égard aux forces continentales engagées fait la recommandation suivante à French « La force numérique de l'armée est strictement limitée et conservant constamment en vue cette considération, il faudra apporter le plus grand soin à n'avoir qu'un minimum de pertes et d'usure ».

Malheureusement l'artillerie fit des ravages et la durée, la violence des combats obligeront les anglais à augmenter le nombre de combattants. Ce fut d'abord l'appel aux volontaires puis le recours à la conscription dès mai 1916.

L'armée britannique de 1916 comprendra donc de nombreux bataillons de « copains », composés de collègues de travail, de camarades d'école, de voisins qui avaient répondu à l'appel de Lord Kitchener. Le cri de ralliement du Ministre de la guerre était « Engagez-vous avec un copain » et les jeunes de nombreuses villes et villages s'étaient engagés ensemble, ce qui donnait une identité propre à chaque unité.

Pour Alfred, Herbert, Richard, Ernest et les autres, être blessé sur le champ de bataille était dramatique. 32 brancardiers, soit 16 brancards servaient un régiment d'environ 900 hommes. Un blessé chanceux pour être emporté se retrouvait dans un poste de secours qui souvent débordait de patients. Nombre d'entre eux décédaient de gangrène et autres complications.

Violence des combats mais aussi dureté du quotidien.

Plus de trois millions de tonnes de nourriture furent envoyées aux troupes britanniques sur le front de l'ouest. Du pain, des biscuits secs, du corned-beef, de la soupe, de la confiture et bien sûr du thé. La plus grande partie de ces vivres était salée ou en conserve car il n'y avait pas moyen de garder la nourriture suffisamment fraîche sur le front.

Au départ, Alfred, Herbert, Richard, Ernest reçurent 280 g de viande et 225 g de légumes par jour. Rapidement, les rations furent réduites à 170 g de viande, principalement viande de cheval. En 1917, les rations de pain furent également diminuées et ce dernier fabriqué à base de navets séchés. Pain qui mettait souvent une semaine pour arriver au front !

Les repas chauds sur le front étaient rares car préparés loin à l'arrière et sans goût du fait d'un mélange des ingrédients dans de grandes marmites.

L'eau fraîche manquait et nos soldats n'avaient que peu l'occasion de se laver.

Les poux suceurs de sang proliféraient et propageaient le typhus et la « fièvre des tranchées » qui toucha entre un tiers et un cinquième des troupes britanniques.

Les rats se multipliaient et il était a priori interdit de les tirer pour ne pas gaspiller de munitions.

La froideur des hivers de guerre et l'humidité des tranchées provoquèrent ce qu'on appela le « pied de tranchée », infection qui faisait gonfler les pieds qui devenaient bleus. Début 1915, les soldats britanniques reçurent 3 paires de chaussettes et devaient en changer au moins deux fois par jour ; ils devaient également se masser les pieds avec de l'huile de baleine pour les rendre imperméables.

Nous parlerons tout à l'heure des combats auxquels participèrent ces hommes, mais en ce jour de souvenir, il était nécessaire de dire qui ils étaient, d'approcher ce qu'ils vécurent à peine sortis de l'adolescence.

Pensons donc à Alfred, Herbert, Richard, Ernest, à leurs camarades qui n'entendirent pas les cloches de la victoire.

« La plaine qui s'étendait aussi loin que portait le regard - disait Jean Hugo, arrière-petit-fils de Victor Hugo qui fut blessé à la Targette- la plaine, remarquait-il semblait avoir été retournée par une charrue folle. Il y avait sur cette plaine des milliers d'hommes et je n'en voyais qu'un. Il était étendu face contre terre, le nez dans l'herbe, il était mort »

Mort comme Alfred, Herbert, Richard, Ernest. Notre présence ce soir témoigne que nous ne les avons pas oubliés. Respectons une minute de silence en leur mémoire.



Discours au Monument aux Morts :

« Un village meurtri et désorganisé pour de longues années »



Il y a un an et demi, nos enfants du RPI nous comptaient l'histoire d'Hénilin dans la Grande guerre à travers le récit qu'en avait fait Mme Sénéchal, mère de Raymond et Delphin.

Il faut savoir que pendant la presque totalité de la Grande guerre, Hénilin fit partie de la zone rouge, c'est-à-dire du secteur où les combats ont tout détruit.

Une centaine d'Hulans, armés de la lance au drapeau à tête de mort traversent le village en éclaireurs, c'est le premier contact de nos habitants avec l'ennemi. Quelques jours plus tard, les combats font rage : le village est quatre fois repris par les soldats français avant d'être définitivement perdu jusqu'aux combats d'avril 1917. Nous sommes en octobre 1914. « Le village est en feu, sauf quelques maisons » nous dit Mme Sénéchal « Des vaches, des veaux oubliés et restés attachés dans les étables rôtiennent en poussant des beuglements affreux. La majeure partie des animaux avait été déliés et abandonnés à eux-mêmes. Ils couraient par bandes dans les champs, entraient partout cherchant un abri ».

Les quelques 180 habitants toujours présents au village seront contraints de le quitter définitivement le 20 décembre 1916 quand le Maréchal Hindenburg décide de faire reculer ses troupes pour stabiliser le front et économiser ses hommes. Ils rejoindront leurs amis, voisins ou famille partis dès les premiers combats et seront conduits dans le valenciennais, zone occupée mais à l'écart du front. Désormais nos concitoyens ne sont plus que des réfugiés.

On a peine à imaginer le sort de ces 180 Hénilinois si ce n'est en pensant aux populations civiles victimes des conflits actuels. Ils seront saignés par l'occupant. À Hénilin comme dans toutes les zones rurales occupées, les Allemands recensent tout le bétail : vaches laitières, bœufs, chevaux, poules mais aussi le grain, les pommes de terre, la paille ou le foin, les surfaces cultivées ou emblavées. Les terres seront cultivées par leur propriétaire quand il est présent mais l'essentiel de la récolte est confisqué. Les chevaux qui restent à disposition des paysans reçoivent 3 kg d'avoine s'ils travaillent pour l'armée, 1 kg s'ils servent aux cultures. Les bêtes à cornes sont soumises à la réquisition sauf les vaches laitières nécessaires à la production contingentée du lait. Une amende est prévue pour chaque litre de lait manquant. Les moutons doivent être tondus à raison de 4 à 5 kg par bête et la laine livrée. Les Allemands remplacent les cultures de betteraves à sucre par du blé, du seigle, de l'avoine, de la pomme de terre, directement utiles aux troupes.

Et n'oublions pas que l'essentiel de l'effort de production repose sur une population de femmes, de vieillards et d'enfants.

Le 11 novembre 1918 ne marquera pas le retour de nos concitoyens dans leur village.

En effet, dès février 1917, en prévision de l'offensive alliée, Hindenburg et Ludendorff reculent. Les troupes de combat restent en position mais les destructions commencent en arrière d'elles. Hénilin fait partie de cette bande de terre maudite où aucune localité, aucun village, aucune église, aucune maison, aucune route, aucun pont, aucun bois, aucun arbre fruitier ne doit être épargné pour que les conditions de stationnement de nos troupes soient les plus défavorables possibles. Tels sont les ordres de l'état-major allemand.

On se doute qu'en novembre 1918, les terrains sont minés, le village dangereux et il faut l'autorisation du préfet pour rentrer. Mme Sénéchal raconte l'épisode du mulet de la société coopérative qui périt après avoir mis le sabot sur un détonateur. En 2011, les services du déminage dans le Nord Pas-de-Calais parlaient de 100 tonnes d'obus retrouvés par an, soit un quart des munitions récoltées en France chaque année. Les premiers Héninois revenus vivront dans des baraquements. Mme Sénéchal reçoit une paire de draps, deux couvertures, une blouse, une chemise, une jupe et une paire de pantoufles de la part de l'Union des femmes de France.

Si Hénin comptait 490 habitants en 1911, sa population n'est toujours que de 301 habitants en 1921.

Tout est à reconstruire. Les habitations en dur datent du début des années 20.

Les premières récoltes sont maigres car quelques hectares de la commune seulement peuvent être mis en culture. D'autant que les bras manquent. Vingt-cinq jeunes gens tués au combat sur une population de 490 habitants c'est environ 16 % de la population masculine en âge de travailler qui fait défaut. Un actif sur six. Il faudra enrôler les enfants dans des compagnies agricoles scolaires.

Selon Albert Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille de l'époque, la mortalité infantile est passée de 19-21‰ avant la guerre à 41-55‰ en 1918.

Les combats ont pris fin, mais les plaies sont loin d'être refermées dans notre village.

Au-delà des souffrances des soldats, n'oublions pas que ce sont tous nos Héninois qui pâtissent du conflit par la perte d'un être cher mais aussi par l'anéantissement des efforts d'une vie de labeur.

N'oublions personne en cette soirée de recueillement.

Dépôt des bougies-tempête par les enfants de la commune

Canonier CARTER, matricule 18181, du Royal Garrison Artillery, mort le 21 mai 1917 à l'âge de 37 ans. Mari d'Ethel Carter, domiciliée au 4 Saint-Leonard Street à Cornwall dans les Cornouailles.

Canonier FEAR, matricule 119788, du Royal Garrison Artillery, mort le 4 juin 1917, âgé de 26 ans. Fils de Thomas Richard et Mary Ann Fear. Mari de Winifried Agnes Fear, domicilié à Wellington, Nouvelle Zélande ;



Soldat William John DOONAN, matricule 12540, du Manchester Regiment, mort le 2 avril 1917 à l'âge de 27 ans. Fils de Peter et Mary Doonan. Mari de Mme Doonan, domiciliée au 28 Woodland road à Manchester. Une inscription sur la stèle : « Dieu de miséricorde et de compassion, que monte vite vers toi l'âme de mon mari » ;

Soldat Isaac LEVEY, matricule 46652, du Manchester Regiment, mort le 5 avril 1917 à l'âge de 20 ans. Fils de Mme Annie Levey, domiciliée au 287 Bury new road à Manchester. Une inscription sur la stèle : « Profondément pleuré par sa mère ses sœurs et frères » ;

Canonier Charles Leopold HACKING, matricule L 17296, du Royal Field Artillery, mort le 23 avril 1917 à l'âge de 30 ans. Mari de Mary Hacking, de Colne dans le Lancashire. Sur la stèle, une inscription : « Une triste couronne de chagrin pour rappeler les jours heureux ».

Discours au cimetière anglais (extension du cimetière communal) :

« Des combats meurtriers »

Merci les enfants d'honorer les troupes anglo-saxonnes qui laissèrent nombre de blessés et de morts sur le sol français. Nos alliés diront de ces jeunes qu'ils furent la génération perdue.

À l'heure du bilan, ils déploreront plus de 700 000 morts et 1 700 000 blessés. Ainsi, 12,5% des forces combattantes furent tuées et 40% de ces forces blessées. Les documents américains indiquent que compte tenu des conditions sanitaires qui régnaient sur le front ainsi que de la gravité des blessures, 44% des blessés pouvaient s'attendre à mourir et seulement 1% des blessés de l'abdomen survivaient.

C'est la bataille de la Somme qui occupe une place unique dans l'histoire militaire de la Grande-Bretagne et dans la conscience collective de ses habitants. Engagée en juillet 1916, elle ne prendra fin que le 18 novembre. Nos alliés y laisseront 206 000 morts.

Mais pour nous, Héninois, la bataille d'Arras qui débutera en avril 1917 nous concerne intimement car c'est elle qui eut raison les soldats qui reposent derrière nous.

Le commandement allié planifie une offensive surprise sur le Chemin des Dames. Mais les divisions anglaises, canadiennes, écossaises et terre-neuviennes doivent faire diversion dans l'arrageois.

La bataille d'Arras s'étendra sur un front qui va de la crête de Vimy jusqu'à Bullecourt en passant par Arras via Cambrai. Nos amis y livreront des combats héroïques les 8, 9, 10 et 11 avril 1917. La ligne Hindenbourg fut entamée sur 2 km au sud de la rivière du Cojeul.

A cheval sur la Scarpe, la troisième armée du Général Allembry va poursuivre l'action jusqu'à Croisilles. La ligne Wancourt Feuchy sera franchie malgré la résistance et les contre-attaques allemandes. Athies, Fampoux, Feuchy, Tilloy-les-Mofflaines Neuville-Vitasse, Saint-Martin seront conquis.

Malheureusement, de nombreux soldats bondissant de la tranchée qui relie le calvaire à l'actuelle chapelle perdirent la vie.

Notre village, occupé dès le début des hostilités retrouvait une liberté éphémère avant d'être repris par les Allemands en mars 1918 malgré une forte résistance de la 40e division anglaise. Il fut définitivement libéré fin août 1918 par la 52e lowland division écossaise.



« Le souvenir du bonheur n'est plus du bonheur. Le souvenir de la douleur est toujours de la douleur » disait avec justesse le poète Lord Byron. Puisse notre présence être d'un certain réconfort pour les familles de ces jeunes hommes qui chaque année pour certaines d'entre elles noircissent le livre d'or du cimetière.

Observons une minute de silence pour ces hommes qui disparurent à l'aube d'une vie qui promettait certainement beaucoup.

Hommage à Frédéric Albert BOISSONNET



Monsieur Frédéric Albert BOISSONNET est né dans la maison de sa grand-mère maternelle à Cruet en Savoie le 28 avril 1889, de François, employé au chemin de fer et de Marie RICHARD, son épouse, aide-ménagère.

Ses parents sont domiciliés à la Côte Saint André dans l'Isère.

En 1889, la loi sur le service militaire change : le service passe de 5 ans à 3 ans, le tirage au sort étant maintenu. En 1905, cette durée est ramenée à 2 ans avec la suppression du tirage au sort.

Monsieur BOISSONNET appartenant à la classe 1909 fera donc 2 ans de service militaire avant d'être rappelé le 2 août 1914 et incorporé au 54ème bataillon de Chasseurs Alpains. Dès le 7 août il quitte Grenoble pour Saint Michel de Maurienne où il stationnera jusqu'au 22 août 1914.

Il reçoit son baptême du feu dans les Vosges où il combat jusqu'au 26 septembre. Le 27 il embarque à Thion les Vosges. Arrivé à Arras le 29 septembre, il est jeté dans la bataille de ce qu'on a appelé la bataille d'Arras et qui consistait à contenir l'aile droite de l'armée allemande dans cette course à la mer.

Son bataillon s'oppose à 3 bataillons allemands. Il combat 4 jours, sans soutien d'artillerie, dans les ruines du village d'Hénin sur Cojeul dévorées par les flammes. Il reçoit l'ordre de retraite sur le village de Mercatel. C'est à ce moment-là, dans la rue de l'église, en direction de Mercatel que le sergent A. BOISSONNET est tué avec 5 de ses camarades. Il avait 25 ans.

Enterrés sur place, les corps seront, après la guerre, inhumés à la nécropole de Notre Dame de Lorette en ce qui concerne les camarades de M. Boissonnet. Quant à sa dépouille, elle sera inhumée au cimetière communal, charge à la commune d'entretenir la sépulture.

Le 54ème bataillon aura perdu, au cours de cette opération, 5 officiers sur 9 et 330 hommes sur 800.

Plus que des honneurs rendus c'est surtout le souvenir qui semble le plus important, souvenir d'un homme venu d'un autre coin de la France combattre et mourir sur cette terre d'Artois qui restera à jamais sa dernière demeure.

Se souvenir, c'est ne pas oublier. Merci au souvenir français d'avoir remis cette tombe en état, merci à la Commune d'Hénin sur Cojeul d'en avoir fait, en ce jour du centenaire, un lieu de recueillement.

Je remercie la famille de M. Boissonnet de m'avoir fourni les documents en leur possession et d'avoir fait le déplacement pour nous accompagner dans cette cérémonie.



Christian DESAILLY.

ACTE I

Madame THIERRY et l'équipe enseignante du Collège St Jean Baptiste de Bapaume où Félix est scolarisé en classe de 3ème nous ont proposé de sensibiliser l'ensemble des élèves de l'établissement aux actions menées par LAGAFE lors du Cross annuel du collège.

Le jeudi 27 septembre dernier, chaque enfant a revêtu son dossard aux couleurs de LAGAFE avant de s'affronter sur les parcours de course.

A l'arrivée, tous ont entonné un petit chant d'encouragement pour Félix qui résonnera longtemps dans nos têtes et dans nos cœurs.

Cette action a permis au Collège de verser à LAGAFE 700,00 € qui sont destinés à aider la recherche sur l'homocystinurie.

ACTE II

Eddy ZULIANI est un membre actif de ACB (ASSOCIATION COURIR A BAPAUME) et le papa d'Enzo, le copain de Félix.

Ce dernier a demandé à Eddy de parcourir les 100 kms de MILLAU au profit de notre association. Touché par l'histoire de Félix et Gaspard, Eddy décide de relever ce défi le 29 septembre 2018, et de vendre les kilomètres parcourus au profit de LAGAFE.

Pendant près de 16 heures, courage, enthousiasme et motivation ont porté Eddy vers l'arrivée.

Eddy a remis à LAGAFE le fruit de ses 100 kms parcourus, soit un beau chèque de 1205,00 €. Un beau Geste, un grand Sportif, un grand Merci.

ACTE III

La journée « BOUGE-TOI » de LAGAFE a connu à nouveau un grand succès le dimanche 14 octobre dernier.

1100 sportifs se sont donnés rendez-vous à Hénin Sur Cojeul pour découvrir les parcours de marche, VTT et cyclo concoctés à leur attention.

Ce grand moment de convivialité et de partage a été également marqué par un grand élan de générosité puisque 6000,00 € ont pu ainsi être collectés.

MERCI A TOUTES ET A TOUS D'AVOIR PARTICIPE A CES DIFFERENTS EVENEMENTS ET DE VOTRE ENGAGEMENT A NOS COTES !

A très bientôt pour de nouvelles aventures sportives,

L'équipe LAGAFE





Des noces d'or pour Françoise et Marcel DUPOND

Françoise et Marcel DUPOND ont renouvelé leurs consentements de mariage à l'occasion de leurs noces d'or devant Olivier MAURY, Maire d'Hénin sur Cojeul en présence de leurs enfants Cécile et Yann, leurs petits-enfants, leur famille et amis le samedi 20 octobre 2018.

Ils se sont mariés le 7 octobre 1968 à Brest, elle travaillait aux Dames de France, il était marin dans le cadre de son service militaire.

Marcel a eu une brillante carrière dans l'animation commerciale, essentiellement, au sein du groupe RICARD. Françoise, Fanfan pour les intimes, a travaillé dur dans différents métiers. Tous les deux forment un couple et une équipe très dynamique qui se sont investis à Hénin sur Cojeul aux services des autres dans l'animation et l'organisation de manifestations.

Françoise est la présidente du Club des Aînés depuis plus de 18 ans. Marcel est devenu conseiller à la retraite en 2008 et Président du comité d'animation, fonctions occupées jusqu'en 2014.

Chacun sait ce qu'ils ont apporté et apportent à la commune. Les problèmes de santé ne les ont pas épargnés ces dernières années mais ils continuent à nous communiquer une sacré énergie et preuve d'amour. Cette cérémonie tant attendue et voulue par nos deux tourtereaux a été également l'occasion de leur dire aux noms de tous les habitants :

Merci Fanfan, Merci Marcel,

Tous nos meilleurs vœux de bonheur pour encore de longues années.

Danièle et Tina, deux femmes en Or

Le 31 août dernier, Danièle souhaitait faire valoir ses droits à la retraite et Tina décidait de cesser son activité professionnelle par anticipation pour profiter de la vie.

Aussi, le 20 octobre dernier, Olivier MAURY, Maire d'Hénin sur Cojeul et le conseil municipal ont souhaité, à l'occasion d'une petite cérémonie, remercier Danièle et TINA pour tous les services rendus à notre commune en présence de leurs familles, de Marcel DUPOND, Dominique MUNARI et Michel LEFRERE, respectivement anciens Présidents et ancien trésorier du Comité d'animation, quelques amis et le personnel municipal.



Danièle a assuré pendant plusieurs dizaines d'années la cantine et à la garderie. Elle a assumé avec une très grande assiduité, fiabilité et discrétion l'encadrement des enfants.

Tina a fait le ménage dans les écoles, à l'ancienne mairie, à la précédente salle des fêtes, réalisé des décors des tables et des salles toujours spectaculaires et de très bon goût, l'accueil des enfants à Hénin dans le cadre des NAP, l'accompagnement des enfants dans les bus, à la cantine et dans les classes. Que de projets d'art plastique réalisés, beaucoup de temps passé dans les recherches, beaucoup d'imagination, les enfants venaient plus tôt à l'école rien que pour se lancer dans les fabrications imaginées par Tina à partir de matériaux de récupération. Le résultat était toujours magnifique. De temps en temps, Tina régalaient les enfants de crêpes et autres pâtisseries.

Danièle et Tina ont été des agents passionnés dont chaque maire rêve d'avoir.

Au nom des habitants d'Hénin sur Cojeul, Merci à toutes les deux.

Informations diverses

- **Aide à la rénovation énergétique** : La Région Hauts de France a mis en place une Aide à la rénovation énergétique des logements privés pouvant aller jusqu'à 2 000€ complémentaire de l'aide de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Elle s'adresse aux propriétaires occupants et aux propriétaire bailleurs.



Renseignements : AREL@hautsdefrance.fr ou 0 800 02 60 80

- **Aide régionale au permis de conduire**: Cette aide de la Région Hauts de France s'adresse aux jeunes majeurs inscrits en formation, en voie d'insertion dans le monde du travail ou connaissant une situation professionnelle précaire dont les ressources ou celles de leur famille sont limitées. Il s'agit d'une avance sur les frais de 1 000€ maximum.



Renseignements : aideaupermis@hautsdefrance.fr ou 0 800 02 60 80

- **Commercialisation de la fibre optique**: Le déploiement de la fibre optique a été réalisé sur toute la commune et la commercialisation du très haut débit par les fournisseurs d'accès à internet a débuté.



Afin de prendre connaissance des fournisseurs d'accès présents sur le réseau public, vous pouvez soit consulter le site internet www.capfibre.fr ou téléphoner au numéro vert 0 800 159 162.

D'autres opérateurs notamment orange devraient prochainement être disponibles. Vous serez informé dès que possible de l'organisation d'une réunion publique à Hénin sur Cojeul sur le sujet.

- **Nouvelle offre de transport à compter du 1er janvier 2019**: Une plaquette de présentation expliquant la nouvelle offre, le nouveau fonctionnement ainsi que les horaires de service sera prochainement diffusée dans les boîtes aux lettres de la commune. Une réunion publique d'information en janvier sera prochainement programmée.



- **Répertoire électoral unique** :A Compter du 1er janvier 2019, la mise en place du répertoire électoral unique permet les nouvelles inscriptions sur les listes Electorales jusqu'à quelques semaines avant les scrutins. Pour les Elections Européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite des inscriptions a été fixée au 30 mars 2019. Vous êtes néanmoins invités à vous inscrire sans attendre sur les listes électorales.



- Nous rappelons à chacun que les **dépôts sauvages sont strictement interdits** dans la plaine sous peine de sanctions.



- Les **travaux de la toiture de l'église** devraient démarrer début janvier

Yvonne SENECHAL, une grande dame d'Hénin sur Cojeul nous a quitté



Yvonne est décédée le 27 novembre dernier dans sa 96ème année. C'était la doyenne de notre village. Elle a été élue conseillère municipale le 27 octobre 1969 au décès de son père qui occupait le poste de maire depuis plusieurs mandats. Elle a été réélue en 1971 et 1977 avec Jean ANTONIAZZI comme maire et en 1983 dans l'équipe de Jean Pierre DEFONTAINE. Elle a tenu le Café du village situé au coin de la rue René Édouard et Guislain DEBEUGNY contribuant ainsi à la vie du village.

Elle animait par ses chants les repas communaux notamment avec le temps des cerises. Ce 27 novembre, les cerisiers étaient en pleurs mais ils refleuriront au printemps. Ainsi, en va la vie. La commune tient à rendre hommage à cette grande dame.

Calendrier



- 14 décembre : Noël du COC 2018
- 21 décembre : Marché de Noël de l'APE du sud arrageois
- 22 décembre : Distribution des colis des aînés à partir de 9h30 .
- 22 décembre : Boom des enfants à partir de 14h-18h pour les 6-12 ans
- 31 décembre : Réveillon de la Saint Sylvestre à cheval entre 2018 - 2019
- 5 janvier: Vœux du Maire à 19 h
- 26 janvier : Concours de belotte des chasseurs
- 10 mars : Repas communal à la salle des fêtes
- 16 mars : Repas du COC
- 6 et 7 avril : Le sourire de mon ange



Le Maire, Les Conseillers Municipaux et le Personnel Communal vous invitent à la cérémonie des vœux organisée le samedi 5 janvier 2019 à la Salle Jean Pierre Defontaine à 19h00.